

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2016 AVAVA

Directeur Général, Directeur de publication Babacar NDIR Directeur Général Adjoint Allé Nar DIOP Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales Directeur du Management de l'Information Statistique Babacar NDIR Allé Nar DIOP Maye FAYE Papa Ibrahima Silmang SENE et Sociales Mamadou NIANG

de lecture et de validation

Conseiller du DG de l'ANSD et Président du Comité

Conseiller du DG chargé de l'action régionale Mamadou DIENG

Seckène SENE

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION (CLV)

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mady DANSOKHO, Idrissa DIAGNE, Mamadou BALDE, Oumar SENE, Insa SADIO, Mamadou DIENG, Abdoulaye M. TALL, Mahmout DIOUF, Mamadou AMOUZOU, Atoumane FALL, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Alain François DIATTA, El Hadj Malick GUEYE, Mamadou BAH.

COMITE DE REDACTION				
AVANT-PROPOS	Seckène SENE			
0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP			
ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Khoudia WADE& Ami Colé CISSE			
2. MIGRATION	Awa CISSOKO et Ndèye Lala TRAVARE			
3. EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA & Fatimatou SY			
4. EMPLOI	Tidiane CAMARA & Serge MANEL			
5. SANTE	Khoudia WADE& Cheikh Ibrahima DIOP			
6. JUSTICE	Maguette SARR & Boubacar DIOUF			
7. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY & Alioune TAMBOURA			
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta Diémé			
9. AGRICULTURE	Kandé CISSE			
10. ENVIRONNEMENT	Ndèye Khoudia Laye SEYE			
11. ELEVAGE	Ndèye Khoudia Laye SEYE/Kandé CISSE			
12. PÊCHE ET AQUACULTURE	Mouhamadou Bassirou DIOUF			
13. TRANSPORT	Jean Paul Diagne			
14. BTP	Bintou Diack LY/ Mamadou DAFFE			
15. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB			
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Ndèye LO & Malick DIOP			
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR			
18. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK & Khoudia Laye SEYE			
19. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE & Baba NDIAYE			
20. COÛT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ			
21. FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO & Seynabou SARR & Madiaw DIBO			
22. MINES ET CARRIERES	Wouddou Dème KEITA			

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web: www.ansd.sn; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers ISSN 0850-1491

Introduction

Le diagnostic établi lors de l'élaboration du Programme Sénégal émergent (PSE) en 2014 fait ressortir une faible articulation entre le marché du travail, la formation professionnelle et la politique d'accompagnement pour l'emploi. Le système d'information pour le suivi du marché du travail reste également très peu performant. Ce diagnostic consolide celui déjà fait par le Document de politique pour le secteur de l'emploi de la Nouvelle Politique nationale de l'Emploi (NPNE) pour la période 2010-2015 et le Programme Pays de Promotion du Travail décent (PPTD) pour 2012-2015 élaboré avec l'appui du Bureau international du Travail (BIT).

Pour pallier ces limites susmentionnées, le PSE qui est le cadre de référence de la politique économique, prévoit de créer chaque année 100 000 à 150 000 emplois décents, productifs et rémunérateurs à travers :

- la promotion des investissements publics à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) ;
- l'amélioration du suivi du marché du travail.

Au niveau sectoriel, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a élaboré un Plan d'action de mise en œuvre des Enquêtes nationales sur l'Emploi au Sénégal (ENES) sur la période 2014-2017 qui pourrait aider à assurer une bonne gestion de ce second pilier de la politique de création d'emplois du PSE.

Pour l'édition de 2016 de la « Situation Economique et Sociale », l'analyse sera axée sur la présentation des résultats des ENES pour les 3 derniers trimestres de l'année. Cette analyse est précédée par une brève présentation des définitions et concepts utilisés dans le cadre de cette opération ainsi que les méthodes de calcul des indicateurs.

IV.1. METHODES, CONCEPTS ET DEFINITIONS

IV.1.1. CONCEPTS ET DEFINITIONS SUR L'EMPLOI

Les concepts et définitions utilisés dans le cadre cette SES sont celles issues de la Résolution 1 de la 19^e Conférence internationale des Statisticiens du Travail (19^e CIST) portant « *Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre* ». Ainsi, la segmentation de la population sur le marché du travail se fera conformément au nouveau cadre établi par cette dite résolution.

Les concepts opérationnels qui seront définis dans cette partie sont : la population en âge de travailler, la main-d'œuvre, l'emploi salarié ou non et le chômage.

IV.1.1.1. La Population en âge de travailller

La population en âge de travailler comprend toutes les personnes considérées comme ayant un âge minimum requis pour pouvoir participer à l'activité économique, comme définis par les systèmes de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN). Cette population est constituée d'individus âgés de 15 ans et plus, tous sexes confondus.

IV.1.1.2. La Main-d'oeuvre

La main-d'œuvre (qui était désignée par population active du moment) comprend toutes les personnes des deux sexes qui fournissent, durant une période de référence spécifiée, la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et services, comme définis par les systèmes de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN). Elle est mesurée par rapport à une période de référence. Elle est égale à la somme de toutes les personnes en âge de travailler qui exercent une activité économique et celles qui sont au chômage.

L'indicateur de mesure de l'intensité de la main d'œuvre est le taux de participation dans la main d'œuvre, qui est la part de la main d'œuvre disponible pendant une période exprimée en pourcentage de la population en âge de travailler évaluée sur la même période.

IV.1.1.3. Les personnes en emploi

La notion d'emploi est étroitement liée à la notion de travail. Une personne au travail pouvant être définie comme celle ayant exercé une activité de production d'au moins

1 heure, sur une période de référence d'une semaine, en vue d'un salaire, d'un bénéfice ou d'un gain familial, en nature ou en espèce.

Est considéré comme étant en emploi ou pourvu d'emploi, tout individu en âge de travailler, qui au cours de la période de référence de 7 jours, a été dans l'une des catégories suivantes :

- Emploi salarié : catégorie des personnes qui exercent une activité économique en contrepartie d'une rémunération ;
- Emploi non salarié : catégorie des personnes au travail pour leur propre compte ou ayant une entreprise (indépendants et employeurs).

L'indicateur associé à cette composante de la main d'œuvre occupé est ratio Emploi/population en âge de travailler (taux d'emploi) qui est le nombre de personnes pourvues d'un emploi pendant une période de référence d'une semaine, en pourcentage du total de la population en âge de travailler pour la même période de référence.

IV.1.1.4. Les personnes au Chômage

Les chômeurs comprennent toutes les personnes en âge de travailler qui au cours de la période de référence étaient :

- a) "sans travail", c'est -à-dire qui n'étaient pourvues ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié ;
- b) "disponibles pour travailler" dans un emploi salarié ou non salarié durant une période de deux semaines ;
- c) "à la recherche d'un travail" sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte. Les dispositions spécifiques de recherche d'emploi ne sont pas considérées dans ce cadre.

NB: Le taux de chômage mesuré dans le cadre de ce rapport est élargi à une composante de la main d'œuvre potentielle qui est celle des chômeurs découragés. De ce fait, les personnes sans emploi, qui sont disponibles, mais ne recherchent pas un emploi pour certaines raisons jugées indépendantes de leur volonté sont comptées parmi les chômeurs.

Le taux de chômage est le nombre de personnes qui sont au chômage pendant la période de référence donnée exprimé en pourcentage du nombre total de personnes occupées et des chômeurs (c'est à dire, la main-d'œuvre) pendant la même période de référence.

IV.2. STRUCTURE ET COMPOSANTES DE LA POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER

L'objectif de cette partie est d'analyser dans sa globalité la population en âge de travailler en termes de structure, caractéristiques sociodémographiques et situation par rapport à l'occupation.

IV.2.1. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

L'analyse de la structure de la population en âge de travailler se fera à travers la répartition suivant certaines variables telles que le sexe, l'âge et le milieu de résidence.

- Une population en âge de travailler majoritairement jeune et féminine

La répartition par groupe d'âges de la population en âge de travailler, c'est-à-dire celle âgée de 15 ans ou plus, fait ressortir son caractère jeune et féminin. En effet, quelle que soit la période de collecte, cette population, qui est à dominante féminine (en moyenne 54,0%) est constituée à plus de 55,0% de jeunes âgés de 15 à 34 ans. Par ailleurs, une personne sur trois en âge de travailler a moins de 25 ans.

Tableau IV-1 : Structure par sexe et par âge de la population en âge de travailler

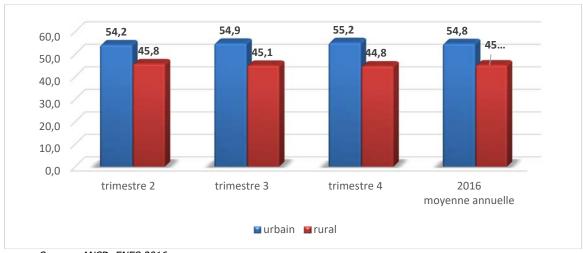
	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4	2016 (moyenne annuelle)			
	sexe						
masculin	45,9	46,0	46,0	46,0			
féminin	54,1	54,0	54,0	54,0			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0			
		Tranche d'â	ges				
[15-24]	35,2	33,9	33,9	34,4			
[25-34]	21,9	22,6	22,0	22,1			
[35-44]	16,7	16,4	16,6	16,6			
[45 et plus [26,2	27,1	27,5	26,9			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0			

Source : ANSD. ENES 2016

IV.2.2. REPARTITION SPATIALE

La répartition selon le milieu de résidence de la population en âge de travailler reflète celle de l'ensemble de la population qui est concentrée en zone urbaine avec, en moyenne, 54,8% des individus en âge de travailler. L'importante urbanisation de la

population en âge de travailler est étroitement liée au poids économique du milieu urbain qui en fait une zone d'attraction d'individus à la recherche d'emploi ou en déplacement pour des raisons scolaires.

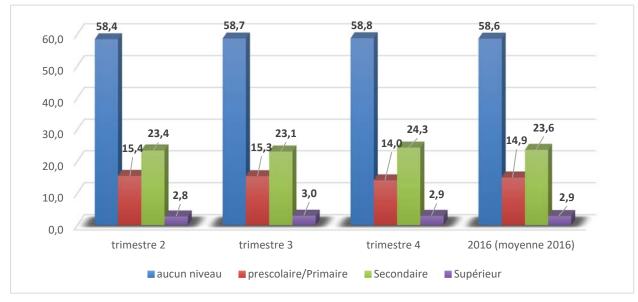


Graphique IV-1 : Répartition spatiale de la population en âge de travailler

Source: ANSD. ENES 2016

IV.2.3. REPARTITION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

La répartition de la population en âge de travailler selon le niveau d'instruction montre qu'en moyenne, quel que soit le trimestre, près de 58,6% des individus n'ont jamais fréquenté l'école. Les personnes ayant les niveaux d'instruction « préscolaire/primaire » et « secondaire » représentent respectivement en moyenne 14,9% et 23,6% de la population en âge de travailler. Par ailleurs, on note une faible proportion des personnes ayant le niveau supérieur (environ 3%).



Graphique IV-2 : Répartition de la population en âge de travailler selon le niveau d'instruction

Source: ANSD. ENES 2016

IV.3. LA MAIN D'OEUVRE

La main-d'œuvre représente la population disponible dans l'économie pour la production de biens et services. Une main-d'œuvre plus abondante traduit un plus grand dynamisme des individus en âge de travailler sur le marché du travail. Elle varie selon les trimestres.

IV.3.1. STRUCTURE ET CARACTERISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE

Dans cette section nous analyserons sa structure, sa répartition spatiale et ses composantes.

IV.3.1.1. Structure par âge et par sexe

La structure par âge de la main-d'œuvre diffère de celle de la population en âge de travailler. On note une présence relativement faible des jeunes âgés de 15 à 34 ans au regard de leur poids dans la population en âge de travailler. En effet, quel que soit le trimestre, ils représentent plus de 55,0% de la population en âge de travailler mais ne constituent que près de 50% de la main-d'œuvre. Cette situation pourrait s'expliquer d'une part par leur sortie tardive du système éducatif et leur manque d'expérience dans la recherche d'emploi.

100% 90% 26,2 27,7 28,3 28,5 80% 70% 22.5 21,3 21,8 21,9 60% 50% 40% 27.0 25.8 26.3 26.0 30% 20% 24,4 24,5 24,2 23,7 10% 0% trimestre 2 trimestre 3 trimestre 4 2016 moyenne annuelle ■ [15-25[■ [25-35[■ [40-45[■ [45 et plus[

Graphique IV-3 : Structure par âge de la main d'œuvre

Source : ANSD. ENES 2016

Cette tendance s'observe aussi selon la structure par sexe de la main-d'œuvre. Les femmes, qui constituent près de 54% de la population en âge de travailler, ne représentent qu'en moyenne 46,5%. La plus forte participation de femmes dans la main-d'œuvre est obtenue au troisième trimestre (46,9%). Ceci traduit une sous-utilisation plus importante de la main-d'œuvre féminine que celle masculine.



Graphique IV-4 : Structure par sexe de la main d'œuvre

IV.3.1.2. Répartition spatiale de la main d'œuvre

Inégalement répartie sur le territoire national, la main-d'œuvre est, à l'instar de la population en âge de travailler, concentrée dans le milieu urbain où se retrouvent en moyenne de 52,2% de la main-d'œuvre. Cependant, comparativement à la moyenne des ruraux dans la population en âge de travailler (en moyenne 45,2%), celle de la main-d'œuvre est plus importante (en moyenne 47,8%).

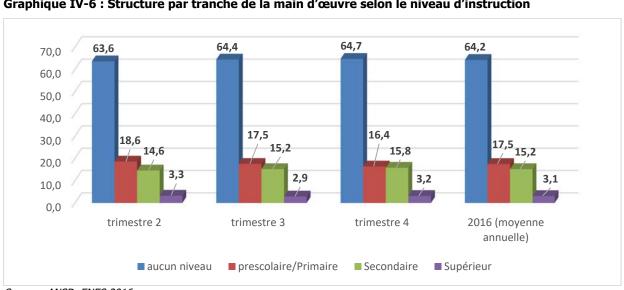
100% 47,3 47,2 48,7 47,8 80% 60% 40% 52,8 51,3 52,7 52,2 20% 0% trimestre 2 trimestre 3 2016 trimestre 4 moyenne annuelle ■ urbain ■ rural

Graphique IV-5 : Répartition spatiale de la main d'œuvre

Source: ANSD. ENES 2016

IV.3.1.3. Niveau d'instruction de la main-d'œuvre

Le niveau d'instruction est un facteur déterminant dans le positionnement des individus sur le marché du travail. Les chances, pour un individu, de trouver un emploi de meilleure qualité sont d'autant plus élevées que le niveau d'instruction l'est. L'analyse du niveau d'instruction de la main-d'œuvre montre qu'en moyenne 58,6% des individus n'ont jamais fréquenté l'école. Parmi ceux qui ont fréquenté l'école, en moyenne 93,0% ont un niveau d'instruction inférieur ou égal au cycle secondaire. La proportion de la main-d'œuvre qui a le niveau supérieur est estimée en moyenne à 2,9%.



Graphique IV-6: Structure par tranche de la main d'œuvre selon le niveau d'instruction

Source: ANSD. ENES 2016

IV.3.2. TAUX DE PARTICIPATION DANS LA MAIN D'ŒUVRE

Le taux de participation dans la main-d'œuvre est un indicateur de mesure de l'intensité de la main-d'œuvre dans la population en âge de travailler. En 2016, ce taux de participation est estimé en moyenne à 58,3% au niveau national. Le taux le plus élevé est obtenu au troisième trimestre de l'année (61,2%).

Le taux national cache toutefois des disparités entre les milieux de résidence. En effet, quel que soit le trimestre, les taux de participation les plus élevés sont observés dans le milieu rural. Dans cette zone, en moyenne 61,7% des personnes en âge de travailler sont actifs contre 55,6% en milieu urbain. Par ailleurs, en moyenne 67,8% des hommes en âge de travailler ont été actifs, contre 50,3% pour les femmes.

Tableau IV-2 : Taux d'activité par sexe et selon le milieu de résidence

	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4	2016 (moyenne annuelle)
		sexe		
masculin	66,4	70,6	66,5	67,8
féminin	47,5	53,2	50,2	50,3
		milieu de rési	dence	
urbain	54,6	57,2	55,0	55,6
rural	57,9	66,1	60,9	61,7
National	56,1	61,2	57,7	58,3

Source : ANSD. ENES 2016

IV.4. LA MAIN D'OEUVRE OCCUPEE

Les personnes occupées représentent en moyenne 48,6% de la population en âge de travailler. Elles comptent en moyenne pour 83,2% du total de la main-d'œuvre (chômeurs et occupés). Cette catégorie essentielle de la main-d'œuvre est celle qui s'engage en définitive dans la production de biens et services marchands dans l'économie et reflète le dynamisme du marché du travail en termes de capacité de création d'emplois.

IV.4.1. STRUCTURE ET PROFIL DE LA MAIN-D'ŒUVRE OCCUPEE IV.4.1.1. Structure par âge et par sexe

L'analyse de la structure de la main-d'œuvre occupée, par âge et par sexe, montre une nette sous-représentation des femmes et un faible niveau d'occupation des personnes âgées de 15 à 35 ans, eu égard à leur poids démographique dans la

population en âge de travailler. En effet, ces personnes de tranche d'âges 15-34 ans, qui représentent en moyenne 56,5% de la population en âge de travailler et 50,5% de la main-d'œuvre, ne constituent qu'en moyenne 48,2% de la main-d'œuvre occupée. Il en est de même pour les femmes qui font plus de la moitié de la population en âge de travailler, mais ne représentent que 42,2% de la main-d'œuvre occupée.

Tableau IV-3: Structure de la main d'œuvre par sexe et selon le milieu de résidence

	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4	2016 (moyenne annuelle)
		sexe		
masculin	59,7	56,33	57,23	57,8
féminin	40,3	43,67	42,77	42,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
		groupe d'âges		
[15-24]	22,7	23,5	21,9	22,7
[25-34]	26,2	24,9	25,3	25,5
[35-44]	23,5	21,7	22,5	22,6
[45 et plus [27,6	29,9	30,3	29,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD. ENES 2016

IV.4.1.2. Répartition spatiale et par niveau d'instruction

L'analyse de tableau IV.4 montre qu'en moyenne, plus la moitié de la population occupée se retrouve en milieu urbain (51,8%). Par rapport au niveau d'instruction, en moyenne 64,1% des personnes occupées n'ont pas fréquenté l'école et 39,9% ont au plus le niveau secondaire.

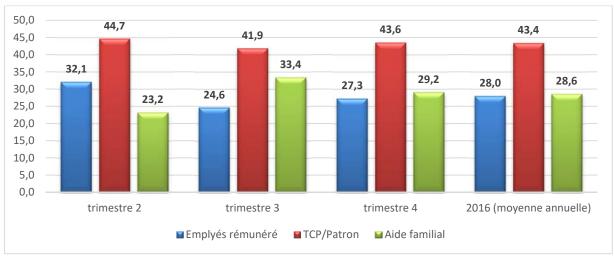
Tableau IV-4: Structure de la main-d'œuvre par milieu et par niveau d'instruction

	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4	2016 (moyenne annuelle)
	milieu	de résidence		
urbain	53,7	49,2	52,5	51,8
rural	46,3	50,8	47,5	48,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	niveau	d'instruction		
aucun niveau	62,1	65,2	65,0	64,1
Préscolaire/Primaire	19,5	17,8	17,0	18,1
Secondaire	14,9	14,3	15,1	14,8
Supérieur	3,5	2,6	2,9	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ANSD. ENES 2016

IV.4.1.3. Situation dans l'occupation de la main-d'œuvre occupée

L'analyse de la situation dans l'occupation de la main-d'œuvre montre qu'elle est en moyenne essentiellement constituée de travailleurs indépendants (43,4%) et d'aides familiaux (35,8%). Les employés salariés représentent en moyenne 28,0% de la main-d'œuvre occupée. La proportion relativement importante de travailleurs indépendants et d'aides familiaux traduit le caractère précaire des emplois.



Graphique IV-7: Situation dans l'occupation de la main d'œuvre

Source: ANSD. ENES 2016

IV.4.2. TAUX D'OCCUPATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le taux d'occupation constitue une mesure de l'utilisation de la main-d'œuvre disponible dans l'économie pour la production de biens et services au sens de la comptabilité nationale. Il mesure la part des personnes occupées, c'est-à-dire ayant un emploi, parmi les personnes en âge de travailler, à savoir celles ayant au moins 15 ans.

IV.4.2.1. Taux d'occupation par classe d'âges et sexe

Evalué au niveau national en moyenne à 48,6%, ce taux varie selon la classe d'âges et le sexe. Le taux d'activité est plus élevé chez les hommes pour lesquels il est évalué en moyenne à 60,9% contre 38,1% chez les femmes. Parmi les individus en âge de travailler, la proportion de la main-d'œuvre occupée augmente avec l'âge jusqu'à la tranche d'âges 35 - 44 ans où elle atteint un maximum de 66,2%. Au-delà de cette tranche d'âges, on observe une baisse progressive du niveau d'emploi. Entre 25 et 44 ans, on note que plus de la moitié de la population en âge de travailler est pourvue d'un emploi. Le taux d'occupation le plus élevé est obtenu au troisième

trimestre où 53,0% de la main-d'œuvre est occupé, soit 8,4 et 4,9 points de pourcentage de plus respectivement que le deuxième et le quatrième trimestre.

Tableau IV-5: Taux d'occupation de la main d'œuvre par sexe et par âge

	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4	2016 (moyenne annuelle)
National	44,62	53,03	48,13	48,6
		sexe		
masculin	58,01	64,89	59,87	60,9
féminin	33,25	42,92	38,12	38,1
		groupe d'á	ìges	
[15-24]	28,8	36,78	31	32,2
[25-34]	53,29	58,51	55,41	55,7
[35-44]	62,71	70,21	65,54	66,2
[45 et plus [47,05	58,44	52,94	52,8

Source: ANSD. ENES 2016

IV.4.2.2. Taux d'occupation par milieu de résidence et par niveau d'instruction

Le niveau global d'occupation observé montre de fortes disparités entre les milieux urbain et rural. En effet, la zone rurale qui concentre en moyenne 48,2% de la main-d'œuvre a un taux d'occupation moyenne de 52,0% contre 45,8% pour le milieu urbain. En zone rurale, près de 6 personnes sur 10 en âge de travailler étaient occupées au troisième trimestre (période d'hivernage) de 2016.

Concernant le niveau d'instruction, on note que le niveau d'occupation moyen le plus élevé (58,7%) est obtenu chez les personnes ayant le niveau préscolaire ou primaire. Le second taux le plus élevé est observé chez les personnes qui n'ont pas fréquenté l'école (53,2%). Toutefois, on remarque qu'à partir du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le taux d'occupation augmente avec le niveau d'instruction.

Tableau IV-6: Taux d'occupation de la main d'œuvre selon le milieu et le niveau d'instruction

	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4	2016 (moyenne annuelle)		
	milieu de résidence					
urbain	44,2	47,5	45,8	45,8		
rural	45,1	59,8	51,0	52,0		
	Nivea	u d'instruction				
aucun niveau	47,5	59,0	53,2	53,2		
Préscolaire/Primaire	56,3	61,6	58,3	58,7		
Secondaire	28,5	33,0	30,0	30,5		
Supérieur	56,4	47,1	47,4	50,3		

Source : ANSD. ENES 2016

IV.5. LA MAIN-D'OEUVRE AU CHOMAGE

Les personnes au chômage constituent une composante non utilisée du moment de la main-d'œuvre dans la production des biens et services. Elles représentent en moyenne 9,7% de la population en âge de travailler et 18,5% de la main-d'œuvre.

IV.5.1. STRUCTURE ET CARACTERISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU CHOMAGE

IV.5.1.1. Structure par âge et par sexe

La répartition selon la tranche d'âges et le sexe de la main-d'œuvre au chômage montre qu'elle est majoritairement féminine et relativement jeune. En effet, les femmes et les jeunes âgés 15 à 34 ans représentent moyenne respectivement 67,5% et 62,0% du total des chômeurs.

Tableau IV-7 : Répartition de la main d'œuvre au chômage selon le sexe le groupe d'âges

	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4	2016 (moyenne annuelle)
		sexe		
masculin	33,3	32,3	31,8	32,5
féminin	66,7	67,7	68,2	67,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
		groupe d'âges	S	
[15-24]	30,9	31,0	32,7	31,6
[25-34]	30,0	31,7	29,5	30,4
[35-44]	18,5	18,7	18,3	18,5
[45 et plus [20,7	18,5	19,5	19,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD. ENES 2016

IV.5.1.2. Répartition des chômeurs par milieu de résidence

La répartition des personnes au chômage par milieu de résidence montre qu'en moyenne 6 chômeurs sur 10 habitent dans le milieu urbain. Cette répartition spatiale des chômeurs est étroitement liée au poids démographique des milieux (population en âge de travailler). La situation en milieu rural, s'explique principalement par l'agriculture qui concentre une bonne partie de la main-d'œuvre rurale.

Tableau IV-8: Répartition de la main d'œuvre au chômage selon le milieu de résidence

	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4	2016 (moyenne annuelle)
urbain	49,1	65,0	53,7	55,9
rural	51,0	35,0	46,3	44,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ANSD. ENES 2016

IV.5.1.3. Niveau d'instruction des chômeurs

Parmi les chômeurs, seuls 36,3% en moyenne sont instruits. Ces chômeurs instruits présentent des niveaux d'instruction relativement bas car dans l'ensemble 89,3% d'entre eux ont un niveau inférieur ou égal à celui du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La proportion de chômeurs qui ont le niveau supérieur est en moyenne de 3,9%.

Tableau IV-9: Répartition de la main d'œuvre au chômage selon le niveau d'instruction

	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4	2016 (moyenne annuelle)
aucun niveau	69,2	58,8	63,1	63,7
Préscolaire/Primaire	15,0	15,7	13,2	14,6
Secondaire	13,3	20,9	19,2	17,8
Supérieur	2,5	4,7	4,5	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ANSD. ENES 2016

IV.5.2. TAUX DE CHOMAGE DANS LA MAIN-D'ŒUVRE

Le taux de chômage, qui évalue le poids en pourcentage des chômeurs dans la maind'œuvre, est estimé en moyenne en 2016 à 16,8%. Le taux le plus élevé est observé au deuxième trimestre de l'année, où 20,5% de la main d'œuvre était au chômage soit respectivement 7,2 et 4,0 points de pourcentages de plus que les taux du premier et du quatrième trimestre. Ce taux de chômage varie selon la classe d'âges, le milieu, le sexe et le niveau d'instruction.

IV.5.2.1. Taux de chômage selon l'âge et le sexe

Le taux de chômage diminue en fonction des classes d'âges et est plus important chez des jeunes âgés de 15 à 34 ans pour lesquels on dénombre en moyenne 2 personnes sur 10 au chômage. Au-delà de 34 ans, ce taux diminue avec l'âge jusqu'à atteindre 12,1%. Les femmes prédominent dans la population des chômeurs (en moyenne 67,5%) et leur taux (en moyenne 24,4%) est deux fois plus élevé que celui des hommes (en moyenne 10,2%).

Tableau IV-10 : Taux de chômage selon le sexe et l'âge

	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4	2016(moyenne annuelle)
National	20,5	13,4	16,5	16,8
		sexe		
masculin	12,6	8,1	9,9	10,2
féminin	29,9	19,3	24,0	24,4
		groupe d'âge	S	
[15-24]	26,0	16,9	22,9	21,9
[25-34]	22,8	16,4	18,8	19,3
[35-44]	16,8	11,7	13,8	14,1
[45 et plus [16,2	8,8	11,3	12,1

Source : ANSD. ENES 2016

IV.5.2.2. Taux de chômage selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Le chômage est variable selon les milieux de résidence et est plus accentué en zone urbaine où il se situe en moyenne à 17,6%, soit 1,6 point de pourcentage de plus que celui en milieu rural. Le niveau du chômage élevé en milieu rural est principalement constaté au deuxième trimestre. Par rapport au niveau d'instruction, pour la main-d'œuvre ayant une fois fréquenté l'école, le taux de chômage est largement plus élevé chez les personnes qui ont le niveau secondaire ou supérieur. Le taux le plus élevé est observé chez la main-d'œuvre ayant le niveau d'enseignement supérieur (en moyenne 20,2%). Le plus faible taux de chômage se retrouve chez les individus de la main-d'œuvre qui ont le niveau préscolaire ou primaire (en moyenne 13,9%).

Tableau IV-11: Taux de chômage selon le sexe et le niveau d'instruction

	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4	2016(moyenne annuelle)
National	20,5	13,4	16,5	16,8
		sexe		
urbain	19,1	17,0	16,9	17,6
rural	22,1	9,6	16,2	16,0
	niv	eau d'instruct	ion	
aucun niveau	22,3	12,2	16,2	16,9
Préscolaire/Primaire	16,6	11,9	13,3	13,9
Secondaire	18,8	18,3	20,1	19,1
Supérieur	15,6	21,5	23,4	20,2

Source : ANSD. ENES 2016

Conclusion

Les résultats de l'ENES ont montré qu'en 2016, la population en âge de travailler (15 ans ou plus) est dans sa majorité féminine (54,0%) et est majoritairement jeune (56,5% de jeunes âgés de 15 à 34 ans). La main-d'œuvre, constituée d'individus occupés et ceux au chômage, est estimée en moyenne à 58,3% de la population en âge de travailler. La main-d'œuvre est en moyenne majoritairement constituée de jeunes de la tranche d'âges 15-34 ans et des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école. La main-d'œuvre est plus importante durant le troisième trimestre. L'analyse des situations dans l'occupation révèle le caractère précaire et masculin du marché du travail au Sénégal. En effet, parmi les personnes occupées, plus de la moitié sont des hommes, 43,4% sont des travailleurs indépendants et 28,6% travaillent comme aides familiaux.

Le taux global de chômage dans la main-d'œuvre est évalué en moyenne à 16,8% et est nettement plus important chez les jeunes de 15 à 34 ans et les femmes pour lesquelles il est le double de celui des hommes. Le chômage est plus accentué en milieu urbain. L'analyse du niveau d'instruction des chômeurs montre que 63,7% des chômeurs n'ont pas fréquenté l'école. Cependant, l'analyse du niveau de chômage au regard du niveau d'instruction montre que les taux de chômage les plus élevés sont observés chez la main-d'œuvre ayant un niveau d'enseignement secondaire et supérieur.